

CIRCULAIRE 172-18 Le 5 novembre 2018

RÉINTRODUCTION D'UNE CLASSE D'OPTION ET CONTRATS À TERME SUR ACTION

Compagnies Loblaw limitée (Les) (L)

Par la présente, Bourse de Montréal Inc. (la Bourse) et la Corporation canadienne de compensation de produits dérivés (la CDCC) désirent vous informer qu'à l'ouverture du marché **mardi 6 novembre 2018**, les nouvelles séries suivantes et les contrats à terme sur action sur la classe mentionnée en titre seront réinscrites :

Nouvelle classe					
Nom de la compagnie	Symbole	Mois	Prix de levée		
Compagnies Loblaw limitée (Les)	L	Novembre	48,00\$		
		Décembre	50,00\$		
		Janvier	52,00\$		
		Avril	54,00\$		
			56,00\$		

Contrats à terme sur action						
Nom de la compagnie	Symbole	Mois				
Compagnies Loblaw limitée (Les)	FLL	Novembre Décembre				
		Janvier				
		Mars				
		Juin				
		Septembre				

BTIC					
Nom de la compagnie	Symbole	Mois			
Compagnies Loblaw limitée (Les)	BLW	Novembre			
		Décembre			
		Janvier			
		Mars			
		Juin			
		Septembre			

Les prix de levée peuvent varier selon les prix de fermeture de la valeur sous-jacente lundi 5 novembre 2018.



Veuillez trouver ci-dessous l'intervalle de marge, la limite de position et le numéro d'ISIN sur la nouvelle classe d'options et l'intervalle de marge sur le contrat à terme sur action.

SYMBOLE SOUS-JACENT	SYMBOLE DE L'OPTION	INTERVALLE DE MARGE	ISIN	LIMITE DE POSITION
L	L	5,09%	*CA5394811015	250 000

SYMBOLE	INTERVALLE DE	
	MARGE	
FLL	5,09%	

^{*} Ces renseignements sont fournis à titre informatif seulement. Même si tous les efforts nécessaires ont été déployés pour s'assurer de l'exactitude de ces renseignements, nous ne pouvons pas être tenus responsables de la présence de toute erreur ou omission.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec le département des opérations de marché au 514 871-7877. Les membres compensateurs peuvent communiquer avec la Division des opérations intégrées de la CDCC.

Gladys Karam Directrice, Dérivés sur actions Marchés financiers